

Procédure d'inscription administrative 2023/2024 Soins infirmiers L1, L2, L3

Période d'inscription administrative : Juillet 2023 à Septembre 2023

Modalités : uniquement en ligne sur le site de l'Université des Antilles (www.univ-antilles.fr)

Pré requis : S'acquitter de la CVEC <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Droits d'inscription : Pas de droits universitaires à régler. Si des droits d'un montant de 170 euros sont réclamés, vous ne les réglez pas, vous poursuivez l'inscription et cochez la case « paiement différé ». Les gestionnaires de scolarité procéderont à la régularisation de votre dossier.

Trois cas possibles : en fonction de votre situation, suivre les recommandations présentées ci-dessous

CAS 1

Première inscription ou réorientation à l'Université des Antilles : Candidats de Parcoursup

1. Votre avis d'acceptation en licence reçu sur [parcoursup](http://parcoursup.fr) et votre baccalauréat obtenu
2. Vous devez vous acquitter de la [Contribution à la Vie Etudiante et Campus](http://cvec.etudiant.gouv.fr) (CVEC) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
3. Effectuez votre **inscription administrative** sur <http://www.univ-antilles.fr/iaprimo>

CAS 2

Pour ceux qui n'ont jamais été inscrits à l'Université des Antilles et qui s'inscrivent en L1 dans le cadre d'une promotion sociale

- 1- Chercher dans un moteur de recherche de votre choix "Ecandidat Université des Antilles"
- 2- Commencer votre **Pré-Inscription**

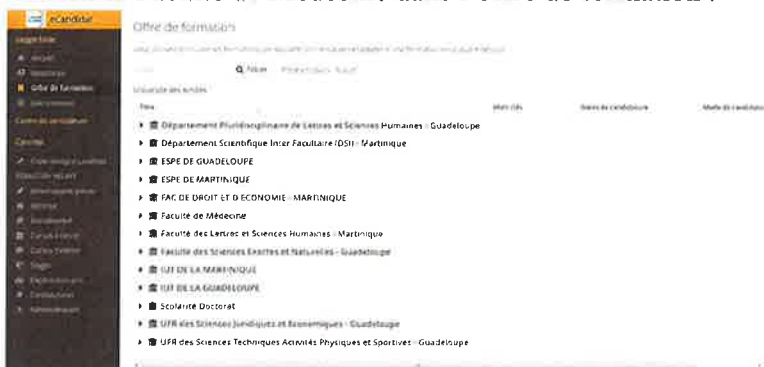


Vous entrez votre NOM, prénom, adresse mail que vous confirmez, puis vous cliquez sur « enregistrer ». Vous recevrez un mail de confirmation d'adresse mail accompagné d'un identifiant. Il vous sera demandé de créer votre mot de passe afin d'accéder à votre dossier.

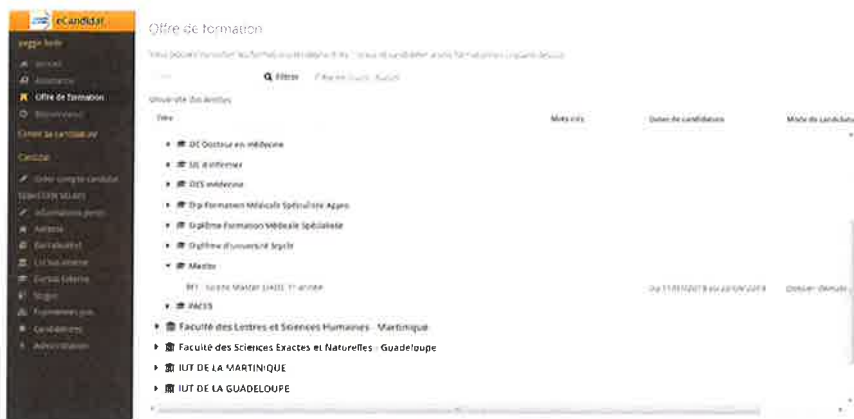
Dès l'accès à votre dossier, vous devrez remplir chacune des rubriques :

- 1- Informations Personnelles
- 2- Adresse
- 3- Baccalauréat ou tout diplôme permettant votre inscription à l'Université
- 4- Coursus Interne
- 5- Coursus Externe
- 6- Stages (Stages effectués)
- 7- Expérience professionnelle
- 8- Candidature (cliquer sur Nouvelle Candidature Proposition d'admission)

Choisir la Faculté de Médecine dans l'offre de formation :



Choisir votre formation



Inscrivez-vous et surtout mettez les pièces demandées en ligne : votre pré-inscription est enregistrée. Vous recevrez un mail vous informant que votre dossier a reçu un avis « favorable » ou « défavorable ».

Inscription en ligne sur le site de l'Université : Saisir le numéro de votre dossier *E-candidat* précédé de EC (ex : ECUAxxxxx) suivi de votre date de naissance.

CAS 3

Pour ceux qui ont déjà été inscrits à l'Université des Antilles

Vous Procéderez à votre réinscription en ligne sur le site de l'Université des Antilles.

Au préalable, vous devrez contacter l'UFR Santé :

Saisir le n° d'étudiant de l'année dernière suivi de la date de naissance